**DOCUMENT D’ENTREE EN RELATION**

****

Votre Conseiller en Investissement Financier est un professionnel indépendant immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro 17001458 (*ce numéro est consultable sur le site internet de l’ORIAS (*[www.orias.fr](http://www.orias.fr)) au titre des activités réglementées détaillées ci-dessous.

Il est à même de vous conseiller pour la gestion de votre patrimoine notamment dans le cadre de consultations écrites, qui feront l’objet de lettres de mission préalablement acceptées et signées par vous. Il est contrôlable par l’Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) : 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09, <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html> et par l’Autorité des Marchés Financiers (AMF) : 17, Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02, <http://www.amf-france.org/>.

***Votre Conseiller exerce les activités réglementées et contrôlées suivantes :***

• **Conseiller en Investissements Financiers (CIF)**, enregistré sous le n° E008622 auprès de l’Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI-CIF), 92 rue d’Amsterdam 75009 Paris – [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr), association professionnelle agréée par l’AMF. Il est autorisé actuellement à conseiller principalement les produits et/ou services financiers des sociétés citées ci-dessous.

• **Intermédiaire en assurance (IAS),** inscrit en qualité de courtier et positionné dans la catégorie « b » non soumis à une obligation contractuelle d’exclusivité avec une ou plusieurs entreprises d’assurance et autorisé actuellement à présenter principalement les contrats des entreprises d’assurance citées ci-dessous.

• **Mandataire d’Intermédiaire en Opérations de Banque et de Services de Paiement (MIOBSP)** non soumis à une obligation contractuelle d’exclusivité.

Le MIOBSP a pour mandant(s) :

* ITPrêt, ayant son siège social sis au 25c rue de Ponthieu, 75008 Paris et inscrit, auprès de l’ORIAS, sous le n° 08 044 913 en catégorie 1en qualité d’intermédiaire en Opérations de Banquet (IOB) et sous la responsabilité civile professionnelle n° 127 108 536 chez MMA.

**•** Votre Conseiller est par ailleurs **titulaire de la carte professionnelle de transactions sur immeubles et fonds de commerce sans détention de fonds** n° CPI 1801 2017 000 017 247 délivrée par la Chambre de Commerce et de l’Industrie du cher le 09/03/2017 et garantie par ZURICH (n° de police 7400026945).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom** | **Nature** | **Type d’accord** | **Mode de rémunération** |
| APRIL | Compagnie d’assurance | Courtage | Commission |
| CIPRES | Compagnie d’assurance | Courtage | Commission |
| METLIFE | Compagnie d’assurance | Courtage | Commission |
| AVIVA | Compagnie d’assurance | Courtage | Commission |
| UNIM (Allianz) | Association loi 1901 | Courtage | Commission |
| CERENICIMO | Vente de produits immobiliers | Convention de distribution | Commission |
| ADOMOS | Investissement immobilier | Convention de distribution | Commission |
| PRIMONIAL | Solutions de gestion patrimoniale | Convention de distribution | Commission |

La liste complète des promoteurs de produits pourra être fournie sur simple demande et en cas d’actualisation de l’offre, nous vous en informerons. Vous êtes informé(e) que nous ne détenons aucune participation directe ou indirecte supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital dans les entreprises susvisées.

Votre Conseiller ne peut encaisser aucun fond, effet ou valeur.

Il dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l’ANACOFI-CIF, **d’une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) et Garantie Financière (GF) suffisante(s) couvrant ses diverses activités**. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances et souscrite(s) auprès de ZURICH (polices n° 7400026945) pour des montants (par sinistre et par période d’assurance) :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **CIF** | **IAS** | **IOBSP** | **IMMOBILIER DIRECT** |
| RCP | 1 000 000 € | 2 500 000 € | 2 000 000 € | 1 000 000€ |
| GF |  | 115 000 € | 115 000 € | 110 000 € |

Votre Conseiller s’est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l’ANACOFI-CIF disponible au siège de l’association ou sur [www.an acofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr).

**Stratégies Assurance et Patrimoine s’engage à respecter intégralement le code bonne conduite de l’ANACOFI-CIF :**

**Toujours agir dans l’intérêt du client**

**Maintenir et développer notre compétence**

**Disposer des moyens nécessaires à l’exercice de notre profession**

**Conseiller avec transparence et une totale indépendance**

**Respecter le secret professionnel**

**Avoir recours à d’autres professionnels quand l’intérêt du client l’exige**

**Lutter contre le blanchiment d’argent et le terrorisme**

**Faire preuve d’honnêteté, de probité et d’intégrité professionnelle**

Conformément au Règlement Général de l’Autorité des Marchés Financiers (AMF), et plus particulièrement son article 325-4, nous vous informons pouvoir recevoir, en plus des frais de souscription non acquis aux OPC, tout ou partie des frais d’arbitrage, une fraction des frais de gestion – le taux de rémunération annuel ne pouvant excéder 1,55 % (1).

Lorsque cette mission de conseil est suivie de la souscription de parts de SCPI, nous vous informons pouvoir recevoir une rémunération ne pouvant excéder un maximum de 5,50 % (1) du montant de la souscription, et, pour les produits structurés, en fonction de la date de maturité du produit, nous vous informons pouvoir recevoir jusqu’à 0.35 % (1) annualisé du montant de la souscription.

Votre Conseiller pourrait recevoir des avantages non monétaires de certains de ses fournisseurs tels que participations et invitations à des séminaires, formations ou présentations. Ces avantages ont pour objet l’amélioration de la qualité de la prestation de conseil fournie et ne doivent pas nuire à notre obligation d’agir au mieux de vos intérêts.

Au titre de votre accompagnement, vous pourrez obtenir communication d’informations plus précises auprès de l’établissement teneur du compte ou de la société qui nous autorise la commercialisation de ses produits. Nous nous engageons à vous assister dans l’obtention de ces informations.

Lorsque cette mission de conseil est suivie d’une opération de banque et/ou de service de paiement, nous vous informons pouvoir percevoir, au titre de la réalisation de cette opération ou de ce service, une rémunération de l’établissement concerné pouvant aller jusqu’à un (1) % maximum du montant financé, plafonné selon les règles propres à chacun des établissements de crédit et/ou de paiement sélectionnés. Des informations plus précises vous seront communiquées au moment de la finalisation de la ou des opération(s).

Par ailleurs, nous vous informons que nous sommes susceptibles de percevoir des honoraires pour les prestations suivantes (ceux-ci étant susceptibles d’évoluer) :

* Courtage sur produits financiers et immobiliers : gratuit
* Courtage sur prêt et crédits immobiliers : 0 euros
* Conseil ordinaire et « Lettre de mission » (devis) : gratuit
* Bilan patrimonial : gratuit
* Etudes juridiques approfondies (montages patrimoniaux, organisation de succession, protection d’un proche, expatriation, impatriation, études de droits à la retraite…) : 90 € TTC/heure

**Le respect de vos droits**

En cas de contestation, votre Conseiller fera les meilleurs efforts pour vous apporter les explications nécessaires et rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Vous pouvez vous adresser :

* Par courrier à l’adresse suivante :8 rue des vertus 18000 Bourges
* Ou par mail au : jdequeiros@strategiesap.com

Nous nous engageons, à compter de la date de réception de votre réclamation, à en accuser réception dans un délai de dix jours et à y apporter une réponse dans un délai maximal de deux mois sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées. Si ces voies de recours internes n’aboutissent pas, vous avez la possibilité de faire appel à un médiateur :

* Pour les réclamations liées aux produits financiers :vous pouvez vous adresser à Madame Marielle COHEN-BRANCHE, Médiateur de l’Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02,[mediation@amf-france.org](mailto:mediation@amf-france.org).

Site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>

* Pour les réclamations liées aux produits d’assurance : vous pouvez vous adresser à la Médiation de l’Assurance, - TSA 50110, 75441 Paris cedex 09.

Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

* Pour les réclamations liées aux biens immobiliers : vous pouvez vous adresser au Médiateur de la consommation - ANM CONSO– 62 rue Tiquetonne 75002 Paris

Site internet : [www.anm-conso.com/anacofi-immo](http://www.anm-conso.com/anacofi-immo)

* Pour les réclamations liées aux produits bancaires : vous pouvez vous adresser au Médiateur de la consommation - ANM CONSO– 62 rue Tiquetonne 75002 Paris

Site internet : [www.anm-conso.com/anacofi-iobsp](http://www.anm-conso.com/anacofi-iobsp)

J’autorise expressément la transmission d’informations me concernant aux partenaires de mon Conseiller dans le cadre des souscriptions envisagées. Les données personnelles recueillies sont nécessaires au traitement de votre dossier par notre société, responsable de traitement et par ses prestataires/sous-traitants. Elles pourront être utilisées pour les finalités principales suivantes : gestion et suivi de vos souscriptions en interne ou avec des prestataires/sous-traitants, prospection et animation commerciale, réponse aux obligations légales et réglementaires. Vos données personnelles pourront donner lieu à l’exercice du droit d’accès, de rectification et d’opposition dans les conditions prévues par la loi n° 78- 17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l’Informatique, aux Fichiers et aux Libertés nous écrivant à l’adresse suivante :

...................................................................................................................................................................................................................................................................

Vous pouvez vous opposer à l’utilisation par votre Conseiller de vos données personnelles aux fins de propositions commerciales en cochant la case ci-contre :

En outre, vous êtes informé(e) que notre société met en œuvre un traitement de données ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et que le régime de droit d’accès aux données recueillies par l’application des articles L.561-5 et L.561-23 du Code Monétaire et Financier s’exerce auprès de la Commission Nationale de l’Informatique et des Libertés (article L.561-45 du Code Monétaire et Financier).

J’autorise ma banque à transmettre à mon Conseiller les informations me concernant. Dans le strict respect du secret professionnel, tous les documents et éléments que vous nous transmettrez seront traités avec la plus extrême confidentialité et dans le strict cadre de la mission. Je reconnais avoir connaissance de l’interdiction pour mon Conseiller de recevoir des espèces, effets, valeurs ou chèques au porteur ou à son ordre.

Fait en deux (2) exemplaires, le …./ …../…….. à ………..

**Le Conseiller en Investissement Financier Le(s) client(s)**

Nom : Nom :

Prénom : Prénom :

Signature : Signature :

*(1) Représente la rémunération maximale en taux perçu par votre Conseiller de la part d’un promoteur de produits et par client. Cette rémunération est calculée sur la base de chaque valorisation hebdomadaire des contrats (telle que communiquée par nos promoteurs de produits) et du taux de rémunération annuel applicable à chaque support*